



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT N° 2014-18 CONCERNANT LES
NUISANCES ET VISANT À PRÉVENIR L'INFESTATION
DES MOULES ZÉBRÉES ET AUTRES ESPÈCES
EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

Lors de sa séance régulière du 2 décembre 2014, le conseil municipal a adopté le *Règlement n° 2014-18 concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces envahissantes.*

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à North Hatley ce 2 décembre 2014

Paul Conway
Adjoint à la direction